



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progress
MINISTÈRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif
Direction des Enquêtes et des Recensements

**ENQUETE DE BASE SUR LES INDICATEURS DE LA PHASE 1 DU
PROGRAMME SECTORIEL EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT**

Rapport de collecte

Juillet 2018

Table des matières

Table des matières	2
Sigles et abréviations	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE	4
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	5
2.1. Objectifs	5
2.1.1 <i>Objectif général</i>	5
2.1.2 <i>Objectifs spécifiques</i>	5
2.1.3. Résultats attendus	6
2.3 Méthodologie de l'enquête	6
2.3.1 <i>Echantillonnage</i>	6
2.3.2 Les outils de collecte	8
2.3.3 Collecte des données de l'enquête	8
2.3.4 Gestion et traitement des données.....	9
2.3.5 Principales difficultés et Limites de l'enquête	Erreur ! Signet non défini.

Sigles et abréviations

CAPI	: Collecte des Données Assistée par Ordinateur
DER	: Direction des Enquêtes et des Recensements
DPG	: Déclaration de Politique Générale
DS	: Direction des Statistiques
ENISED	: Etude Nationale sur les Indicateurs Soco-Economiques et Démographiques
INS	: Institut National de la Statistique
MHA	: Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
ODD	: Objectifs du Développement Durable
ODK	: Open Data Kit
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
PDES	: Plan de Développement Economique et Social
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PROSEHA	: Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
RGP/H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ZD	: Zone de Dénombrement

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE

L'eau et l'assainissement sont des éléments qui jouent un rôle très déterminant pour relever les défis du développement. Selon le rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (2015), le lien entre le développement durable, l'eau et l'assainissement va au-delà de leurs dimensions sociales, économiques et environnementales. Il a largement été montré dans ce rapport que la santé humaine, la sécurité alimentaire et énergétique, l'urbanisation et la croissance industrielle sont des enjeux majeurs dont l'eau et l'assainissement peuvent être des atouts (ou des handicaps) pour les politiques et mesures qui sont au cœur du développement durable. L'absence d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène a donc des conséquences incommensurables sur les conditions de vie des populations.

Cependant, l'accès de plusieurs populations dans le monde à l'eau potable et un assainissement adéquat reste encore limité. Cette situation préoccupe toute l'humanité. Ce faisant, l'eau et l'assainissement occupent une place de choix dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies notamment l'ODD n°6 qui vise à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.

Au Niger selon les statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, en 2012 le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural est de 49%. Le taux de desserte à eau potable en milieu urbain en 2012 est de 74% selon les statistiques du SPEN.

Selon les résultats de l'Etude Nationale d'évaluation d'Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques (ENISED) réalisée au Niger en août 2015 par l'Institut National de la Statistique (INS), les proportions des personnes utilisant les toilettes non améliorées s'élèvent à respectivement 94,1% en milieu rural et 49% en milieu urbain. Toujours, selon les résultats de la même enquête 59,7% des ménages ruraux utilisent de l'eau en provenance d'une source non améliorée contre 8,8% au niveau des ménages urbains. 19% des ménages urbains utilisent une méthode appropriée pour assainir l'eau avant de l'utiliser. Cette proportion des ménages effectuant un traitement de l'eau avant de l'utiliser selon une méthode appropriée s'élève à 27,4% en milieu rural. Ainsi, ces résultats montrent une proportion importante des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Face à cette situation, la volonté du Niger à mobiliser les moyens nécessaires pour répondre à l'engagement pris dans la mise en œuvre des ODD est ainsi affichée et se manifeste par l'élaboration d'un programme, dénommé **Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA)** sur la période 2016-2030.

Le PROSEHA est structuré en 5 sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques. Ces sous-programmes sont :

1. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable**

2. **Sous-programme Assainissement**
3. **Sous-programme Gestion Intégrée des Ressources en Eau**
4. **Sous-programme Gouvernance**
5. **Sous-programme Hydraulique pastorale**

Des indicateurs de performance ont été définis afin de suivre l'exécution de ces sous-programmes. Ces indicateurs correspondent aux Objectifs de Développement Durable adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, ce qui permettra au Niger de pouvoir produire les chiffres alignés sur les normes des Nations Unies.

Il convient donc, dans le processus d'élaboration du PROSEHA, d'établir les valeurs de référence de ces indicateurs de performance afin de renseigner certains indicateurs.

C'est dans ce contexte que l'Institut National de la Statistique a été sollicité par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) pour mener une enquête d'opinion des usagers sur l'ensemble du territoire.

Le présent rapport présente une description sommaire des différentes phases de la collecte des données sur le terrain.

II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.1. Objectifs

2.1.1 Objectif général

L'objectif général poursuivi par cette étude est d'établir la situation de référence en 2018 de cinq (5) indicateurs de performance du PROSEHA 2016-2030.

2.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- 1) Déterminer le taux d'accès de la population aux services optimaux d'eau potable
- 2) Déterminer le taux d'accès de la population aux services basiques d'eau potable
- 3) Déterminer le taux d'accès de la population aux services optimaux d'assainissement
- 4) Déterminer le taux d'accès de la population aux services basiques d'assainissement
- 5) Déterminer le taux d'accès aux équipements de lavage des mains au savon de la population

2.1.3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- 1) Le taux d'accès de la population aux services optimaux d'eau potable est déterminé
- 2) Le taux d'accès de la population aux services basiques d'eau potable est déterminé
- 3) Le taux d'accès de la population aux services optimaux d'assainissement est déterminé
- 4) Le taux d'accès de la population aux services basiques d'assainissement est déterminé
- 5) Le taux d'accès aux équipements de lavage des mains au savon de la population est déterminé

2.3 Méthodologie de l'enquête

2.3.1 Echantillonnage

a. Couverture géographique ou champ de l'enquête

L'enquête sur les indicateurs de référence du PROSEHA est une enquête d'envergure nationale réalisée dans les huit (8) régions du pays à l'exception de certaines zones d'insécurité et d'accès difficile. Il s'agit des Départements de Bosso, Ayorou, Banibangou et Bilma.

b. Plan d'échantillonnage

L'enquête PROSEHA est une enquête par sondage qui a porté sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale et régionale.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon était aléatoire et stratifiée à deux (2) degrés. Au premier degré, 235 ZDs à enquêter dans les strates ont été tirées de manière aléatoire et proportionnellement à la taille de chaque ZD (en termes du nombre de ménages).

Au second degré, 20 ménages ont été tirés aléatoirement dans chaque ZD après un dénombrement exhaustif. Ces 20 ménages tirés ont fait l'objet d'interview avec le questionnaire ménage. Parallèlement à cet interview auprès des ménages, des tests sur la qualité de l'eau ont été effectués dans les ménages et au niveau des sources de l'eau. Dans chaque ZD échantillon, un test à blanc (qui sert à tester les outils), deux tests de la qualité de l'eau des sources (les plus fréquentées) et trois tests de la qualité de l'eau des ménages (sélectionnés aléatoirement parmi les 20 ménages à enquêter) ont été effectués.

Il convient de rappeler que la détermination de la taille de l'échantillon dépend des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement issus de l'Enquête Nationale d'Evaluation des Indicateurs Sociodémographiques (ENISED 2015). Cette taille doit assurer la représentativité pour l'ensemble du Niger, par région et selon le milieu de résidence (ensemble milieu urbain et ensemble milieu rural). La base de sondage utilisée pour la détermination de l'échantillon est issue de la liste des Zones de

Dénombrement (ZD) du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H-2012) réalisé en 2012.

La détermination de la taille de l'échantillon est basée sur la formule suivante :

$$n = \frac{t_{\alpha}^2 * p(1-p) * d * (1+k)}{m_{\alpha}^2 * \bar{X}} \quad \text{Où}$$

n est le nombre de ménages à sélectionner ;

t_{α}^2 est le quantile d'ordre $(1 - \frac{\alpha}{2})$ de la loi normale réduite centrée, au carré ;

m_{α}^2 est la marge d'erreur absolue associée au niveau de confiance $(1 - \alpha)$ associée à l'estimation **p** ;

p est la prévalence de l'indicateur à mesurer ;

d est l'effet imputable à la conception de l'échantillon et

k est le taux de non-réponse.

L'échantillon issu de cette formule a été majoré de sorte à tenir compte des éventuelles pertes (ou non réponses) tout au long de la période de collecte.

Globalement, le taux de couverture de l'enquête est de 97,1%, ce qui signifie que sur les 4700 ménages attendus, 4562 ont pu être enquêtés dans les huit régions du Niger. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ce taux selon les régions.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon par région

Région	Nombre de grappes	Nombre de ménages échantillonnés	Nombre de ménages enquêtés	Taux de réponses (%)
Agadez	30	600	575	95,8
Diffa	30	600	537	89,5
Dosso	30	600	592	98,7
Maradi	30	600	588	98,0
Niamey	25	500	493	98,6
Tahoua	30	600	579	96,5
Tillabéri	30	600	600	100,0
Zinder	30	600	598	99,7
Total	235	4700	4562	97,1

2.3.2 Les outils de collecte

La collecte des données de cette enquête a été faite au moyen des tablettes. Des questionnaires ont été programmés à cet effet grâce à l'application ODK. Ainsi, un questionnaire ménage, un questionnaire test de la qualité de l'eau et une fiche de synthèse ont été programmés.

Le questionnaire ménage a servi à collecter les informations relatives à l'accès des ménages aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ce dernier a été administré par les agents enquêteurs.

Le questionnaire test de la qualité de l'eau a permis de collecter les informations sur les différents tests de la qualité de l'eau des ménages et des sources. Ce questionnaire est administré par les chefs d'équipe.

La fiche de synthèse, administrée aussi par les chefs d'équipes, renseignait les informations sur le nombre de ménages dénombrés et enquêtés par grappe.

La sélection de ces ménages a été faite après un dénombrement exhaustif des ménages se trouvant dans chaque ZD et cela grâce à une fiche de dénombrement élaborée sous format papier.

2.3.3 Collecte des données de l'enquête

a. Recrutement et formation des agents

Des agents enquêteurs, expérimentés dans la collecte des données sur le terrain ont été recrutés (et désignés) pour cette enquête. Ce recrutement a été fait suite à un avis qui a été lancé et affiché à l'INS, au MHA et l'ANPE et ventilé sur les réseaux sociaux. Pour être retenus pour le test, les candidats avaient à remplir certaines conditions dont entre autres, la disponibilité pendant la formation et la collecte des données pour une durée de quinze (15) jours ; avoir une certaine expérience en matière d'enquêtes ou avoir au moins le niveau terminal, etc. au total 250 dossiers ont été réceptionnés. Une commission chargée du dépouillement des dossiers réceptionnés et de l'organisation du test de recrutement a été mise en place sur décision du Directeur Général de l'INS. A l'issue de ce dépouillement 230 dossiers ont été jugés conformes aux critères énumérés dans l'avis de recrutement. Il a été ensuite organisé un test écrit le samedi 9 juin 2018. A l'issue de ce test, 102 candidats ont été retenus.

Les agents retenus à l'issue du test de recrutement ont suivi à partir du 20 juin 2018 une formation de trois (3) jours dont un (1) jour de pré-test (enquête pilote qui consiste à tester la conformité des outils de collecte). Cette formation assurée par les membres de l'équipe de Coordination composée des cadres de l'INS et du MHA a porté sur divers aspects tels que la méthodologie d'échantillonnage, les techniques d'interviews, le passage en revue de tous les outils de collecte, l'utilisation des smartphones pour la collecte. A l'issue de cette formation (théorique, pré-tests), les

96 meilleurs agents dont 24 chefs d'équipes ont été retenus et ont assuré la collecte des données sur le terrain pendant douze (12) jours.

b. Collecte des données

La collecte des données sur le terrain a été assurée par vingt-quatre (24) équipes composées chacune d'un (1) chef d'équipe, de trois (3) enquêteurs et d'un chauffeur pour une durée de douze (12) jours allant du 19 Juillet au 30 Juillet 2018. Ces équipes ont été réparties sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, dans chaque ZD échantillon, après avoir dénombré tous les ménages s'y trouvant, il a été procédé au tirage de 20 ménages auxquels est administré par l'intermédiaire du chef ou d'une personne adulte mieux renseignée, le questionnaire ménage. Au total l'enquête a porté sur 235 ZD tirées de façon aléatoire proportionnellement à leur poids (en termes de nombre de ménages) soit 4700 ménages.

Afin d'apprécier, de faire améliorer la qualité des données recueillies sur le terrain et surtout de vérifier la cohérence interne et la vraisemblance des informations collectées, deux (2) équipes de supervision, constituées chacune de trois (3) superviseurs dont deux de l'INS et un du MHA, avaient assuré le suivi de la collecte des données pour une durée de dix (10) jours sur le terrain. Ces missions ont permis de :

- se rendre compte de l'état d'avancement de la collecte des données auprès des ménages ;
- vérifier si les instructions données au moment de la formation sont respectées ;
- relever les difficultés rencontrées au cours de la collecte et proposer des solutions s'il y a lieu à ces problèmes.
- rendre compte aux autorités administratives de l'évolution des travaux de collecte ;
- Remplir la grille de supervision de la collecte pour chaque équipe visitée.

2.3.4 Gestion et traitement des données

Parallèlement à la collecte des données sur le terrain, un système de suivi des données en temps réel a été mis en place. Les questionnaires aussitôt finalisés et envoyés sur le serveur sont édités et un programme de correction des incohérences a été élaboré. Cette phase d'édition des données a aussi permis à l'équipe technique d'alerter les agents sur les insuffisances constatées afin de minimiser les erreurs. Dans le souci de faciliter les interactions entre les agents et les superviseurs (équipe technique), un groupe WhatsApp a été créé.

Ensuite, les données ont été concaténées pour constituer les bases des données. Ces bases de données sont en train d'être apurées. Une fois cette phase terminée, les bases obtenues en version STATA et SPSS seront utilisées pour la tabulation et l'analyse.

2.3.5 Principales difficultés et limites de l'enquête

La collecte des données pour l'enquête de base sur les indicateurs de la première phase du PROSEHA s'est achevée avec une satisfaction globale de toutes les parties prenantes. Cependant, quelques difficultés ont été relevées. Il s'agit entre autres :

- le retard dans le déblocage des fonds destinés à la formation et la mise en route des agents. Ce retard a occasionné la démission de plusieurs agents et les oublis des acquis de la formation.
- La cassure de plusieurs outils de travail notamment les tablettes (14 tablettes endommagées). Ce qui est à la base de la perte de certaines données.
- Des pannes répétitives des véhicules mis à la disposition de certaines équipes, ce qui a encore occasionné un retard au niveau de l'évolution des équipes.
- Trois (03) grappes situées dans des zones d'insécurité de Diffa n'ont pas pu être enquêtées;
- Des axes de supervision très insuffisants au vu du nombre important des équipes de collecte.